



Communiqué de presse, le 21 septembre 2010

## Les 7<sup>es</sup> Assises Nationales de l'Assainissement Non Collectif

Nice, les 6 et 7 octobre 2010



Il y a un an, les arrêtés ministériels relatifs à l'Assainissement Non Collectif (ANC) étaient publiés. Si leur parution a répondu à de nombreuses attentes, elle a aussi posé de nouvelles questions : quels sont le rôle, les missions et les responsabilités du SPANC ? Comment accompagner les particuliers dans le financement de leurs travaux ? Quels critères prendre en compte pour mesurer la qualité d'une installation ANC ? La 7<sup>e</sup> édition des Assises de l'ANC appréhendera largement ces sujets d'actualité grâce aux 15 conférences prévues. Organisé par IDEAL, Nice Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse et l'IFAA<sup>1</sup>, ce rendez-vous aura lieu les 6 et 7 octobre à Nice.

Toutes les informations sur : [www.assises-assainissementnoncollectif.com](http://www.assises-assainissementnoncollectif.com)

<sup>1</sup>IFAA= Industriels Français de l'Assainissement Autonome

15 CONFÉRENCES, 80 INTERVENANTS, 60 EXPOSANTS, 1500 VISITEURS ATTENDUS

### DES ASSISES ANCRÉES DANS L'ACTUALITÉ

Avec 12 millions de français concernés par l'ANC et une échéance fixée au 31 décembre 2012 par la LEMA<sup>2</sup> pour le contrôle de toutes les installations d'assainissement autonome par les communes, le climat entourant l'ANC est chaud... Les problématiques sont diverses selon le point de vue d'un usager (comment financer les travaux ?), d'un fabricant (comment commercialiser les produits face aux agréments ?), d'un SPANC ou d'un élu (comment contrôler efficacement l'ensemble des installations ANC sur un territoire ?). C'est la raison pour laquelle le programme des Assises se doit de coller parfaitement à l'actualité. Le thème des trois plénières a donc été déterminé pour répondre aux problématiques à la fois des particuliers, des industriels et des élus :

- **SPANC : quels services pour les usagers ?** (Séance plénière 1, 10h00, mercredi 6 octobre). Durant cette conférence les points de vue du MEEDDM<sup>3</sup>, du Ministère de la Santé et des Sports (MSS) mais également celui des spanceurs, des élus et des associations de consommateurs seront entendus.

- **Quelles normes d'ANC pour quels métiers et quelles missions ?** (Séance plénière 2, 17h00, mercredi 6 octobre). Cette séance sera l'occasion de faire un point sur la révision de la norme expérimentale DTU 64.1, les petites installations de traitement préfabriquées, le rôle potentiel des végétaux et la relation entre normalisation et réglementation.

- **Plan d'action : quels enjeux et quels engagements ?** (Séance plénière 3, 11h00, jeudi 7 octobre). Durant cette session, le MEEDDM et le MSS présenteront le plan d'action ainsi que les grandes échéances de ce dernier. Elle sera également l'occasion de faire le point sur les agréments et la grille nationale d'évaluation et sera l'occasion de présenter le référentiel formation à destination des acteurs de l'ANC.

<sup>2</sup> LEMA = Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques

<sup>3</sup> MEEDDM = Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

### CHANTAL JOUANNO & CHRISTIAN ESTROSI ATTENDUS

Pour cette édition, les organisateurs sont heureux d'annoncer la venue **le 7 octobre à 12h00** de Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie et de Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie, Maire de Nice et Président de Nice Côte d'Azur.

Un événement co-organisé avec :



Contacts presse :

**Julien MARIÉ, attaché de presse**

Tél : 01 45 15 09 54 – [j.marie@idealconnaissances.com](mailto:j.marie@idealconnaissances.com)

**Magali BALDY, chargée de projet**

Tél : 01 45 15 81 95 – [m.baldy@idealconnaissances.com](mailto:m.baldy@idealconnaissances.com)

**Elodie CHING, attachée de presse, Nice Côte d'Azur - Ville de Nice**

Tél : 06 83 97 62 18 - [elodie.ching@ville-nice.fr](mailto:elodie.ching@ville-nice.fr)